

Séance du 28 mars 2019

Présidence : M. Martino Rizzello, président

**Demande de crédit d'ouvrage de CHF 700'000.-- pour la rénovation du terrain de football du site de La Veyre (2019/P01)**

Rapporteur : M. Vincent Imhof

**LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY**

VU le préavis no 01/19, du 17 décembre 2018, concernant la demande de crédit d'ouvrage pour la rénovation du terrain de football du site de La Veyre,

VU le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour,

**d é c i d e**

1. d'accorder à la municipalité un crédit de CHF 700'000.-- pour la demande de crédit d'ouvrage pour la rénovation du terrain de football du site de La Veyre ;
2. de financer cette dépense par la trésorerie courante et dans le cadre du plafond d'endettement fixé pour la législature 2016-2021, par prélèvement sur le compte bilan « Dépenses d'investissements » ;
3. d'amortir le crédit demandé par un amortissement annuel de CHF 70'000.-- pendant 10 ans.

Ainsi délibéré en séance du 28 mars 2019.

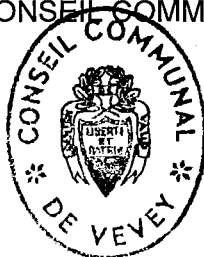
Adopté tel qu'amendé à une large majorité (quatre abstentions).

Pour extrait conforme le 29 mars 2019.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY  
le Président



Martino Rizzello



la Secrétaire



Carole Dind